

Avis à la clientèle

NOUVELLE TARIFICATION DU SERVICE DE TRANSPORT URBAIN+

Saint-Hyacinthe, le 12 février 2020 – La nouvelle tarification des passages d'autobus du transport urbain local de la Ville de Saint-Hyacinthe sera appliquée dès le 1^{er} avril 2020. Le passage simple demeure à 3,25 \$.

	TARIFICATION 2020		
	Tarif réduit (étudiants et 65 ans et plus)	Tarif adulte	Mode de paiement
Passage simple	3,25 \$	3,25 \$	Billet unitaire papier ou argent comptant à bord avec monnaie exacte
Dix passages	15,50 \$	25,60 \$	Carte OPUS
Abonnement mensuel	40,25 \$	63 \$	Carte OPUS
Enfants de moins de 11 ans*	gratuit		
Lundi au vendredi • 10 h à 15 h • Après 18 h Samedi et dimanche • En tout temps	gratuit		

* Pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte détenteur d'un titre de transport valide (maximum de 3 enfants par adulte).

Nous vous rappelons que le forfait de 10 passages et l'abonnement mensuel sont offerts uniquement sur la carte OPUS. Le billet unitaire reste sur un format papier. Le service de taxi collectif n'est pas gratuit en période hors pointe, ni le circuit 200 d'exo – secteur Vallée du Richelieu.

Points de vente :

- À bord des autobus (billet unitaire seulement, prévoir la monnaie exacte)
- Tabagie Mondor (554, avenue Mondor)
- Kiosque d'information des Galeries St-Hyacinthe (3200, boulevard Laframboise)
- Coopérative étudiante du Cégep de Saint-Hyacinthe (3000, avenue Boullé)

Pour plus d'information, contactez le 450 778.8300 ou visitez-le :

www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/tarif

